



DEMANDE D'AGREMENT EN QUALITE DE GARDE PARTICULIER

- première demande d'agrément
- renouvellement de l'agrément

PARTIE A REMPLIR PAR LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION, LE PROPRIETAIRE OU DETENTEUR DE DROITS

Nom : Prénom :

Epouse :

Domicilié(e) à (n°, rue) :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Mail :@.....

en ma qualité de :

- Propriétaire
- Détenteur de droits
- Maire de
- Président(e) de

Adresse du siège social :

Sollicite l'agrément d'un :

- garde particulier
- garde des bois particulier
- garde du domaine routier particulier

Nom : Prénom :

Epouse :

Né(e) le : A :

Domicilié(e) à (n°, rue) :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Mail :@.....

pour assurer la surveillance de ma (ou mes) propriété(s)

Nature des biens :

Localisation précise des biens (lieu-dit et commune) :

.....

.....

Fait à..... le.....
Signature du demandeur



PARTIE A REMPLIR PAR LE GARDE

Je soussigné (e) : (nom, prénom)

atteste sur l'honneur

- n'avoir jamais exercé les fonctions de garde dans le passé
- avoir exercé les fonctions de garde dans le passé.

Dans cette hypothèse, joindre une copie du précédent agrément en qualité de garde

- ne pas exercer les fonctions d'officier de police judiciaire (maire ou adjoint notamment), d'agent de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire adjoint (policier municipal notamment), de garde champêtre, d'ingénieur technicien ou agent de l'office national des forêts et des services forestiers de la direction départemental ou régionale des territoires, d'agent du conseil supérieur de la pêche, de l'office national de la chasse et de la faune sauvage ou de l'agence française de la biodiversité, d'agent des parcs nationaux, (un ASVP ou un conseiller municipal peut être garde particulier)
- ne pas être membre du conseil d'administration de l'association ou société qui me commissionne et m'engage à ne pas exercer ces fonctions pendant la durée de mon mandat de garde particulier
- ne pas être propriétaire ou titulaire de droits réels sur les propriétés gardées.

Fait à, le
Signature du garde,

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- la commission délivrée au garde particulier en application de l'article R.15-33-24, accompagnée des documents attestant des droits du commettant et leur localisation ;
- pour une première demande d'agrément, la demande de reconnaissance d'aptitude technique avec formation, accompagnée du certificat de suivi de formation ou avec dispense, accompagnée des justificatifs des fonctions anciennement exercées, ou l'arrêté préfectoral de reconnaissance d'aptitude quand la formation a été suivie à l'extérieur du département de Tarn-et-Garonne ;
- pour une demande de renouvellement d'agrément, l'arrêté reconnaissant l'aptitude technique du garde particulier ;
- le présent imprimé « demande d'agrément en qualité de garde particulier » dûment renseigné
- une pièce justificative de l'identité du garde particulier ;
- 1 photo d'identité récente ;
- la carte d'agrément complétée et signée par le commettant et le garde.